



Commune de Labrousse
3 place de la Fontaine
15130 LABROUSSE

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le
ID : 015-211500855-20250930-DEB_2025_25-DE

Département
CANTAL
Arrondissement
AURILLAC
Canton
VIC-SUR-CERE

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LABROUSSE

Séance du 30 Septembre 2025

Délibération n° DEL_2025_25

Nombre de conseillers :

En exercice : 14

Présents : 13

Votants : 13

L'an deux mille vingt-cinq, le trente du mois de septembre, le Conseil Municipal de la commune de Labrousse dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de réunion de la mairie 3 place de la fontaine 15130 Labrousse, sous la présidence de Monsieur Gérard PRADAL, Maire.

Date de la convocation du Conseil : 18 septembre 2025

Présent(s) : AMARAL Emmanuelle, AURATUS Eric, BADUEL Sébastien, BRUEL Marcel, CHASSAGNE Chrystel, DAUDE Thierry, LAMOUREUX Nicolas, OUSTRY Michel, PRADAL Gérard, PUYBOUFFAT Delphine, THER Benoit, TOURLAN Anne, NOËL Géraud,

Absent(s) : MALGOUZOU Nathalie,

Secrétaire de Séance : TOURLAN Anne.

Objet de la délibération : SOUTIEN FINANCIER VOYAGE SCOLAIRE CLASSE DE 1^{ere} STMG LYCEE JEAN MONNET AURILLAC

DELIBERATION

Mr le Maire fait part à l'assemblée d'une demande de soutien financier aux familles de 2 enfants de la commune (MONS Lou-Anne et AMARAL Mathilde) dans le cadre d'un voyage scolaire en Espagne dont le reste à charge pour les familles est conséquent.

DECISION

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- d'Allouer un soutien financier de 50 € par enfant soit un montant total de 100€
- L'aide sera versé directement au lycée
- La somme nécessaire est inscrite au budget

Envoyé en préfecture le 02/10/2025

Reçu en préfecture le 02/10/2025

Publié le

ID : 015-211500855-20250930-DEB_2025_25-DE

Pour : 13
Contre : 00
Abstention : 00

Emis et rendu exécutoire le : 30 septembre 2025
Reçu en préfecture le : 02 octobre 2025
Publié ou notifié le : 03 octobre 2025

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme :
En Mairie le, 30 septembre 2025

Le Maire
Gérard PRADAL



Le secrétaire de séance
TOURLAN Anne,

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Tourlan', is written over a faint, circular official stamp.